



QUICK TIPS

## INTÉGRER LES AMBITIONS ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES DANS LE DOMAINE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIÈNE (WASH)

L'eau est essentielle à la vie. Elle est ainsi cruciale à l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) de [l'agenda 2030](#), à l'achèvement des ambitions de l'UE en matière de climat et d'environnement, ou de nos nombreuses autres aspirations à un monde prospère, pacifique et durable. L'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène sont des droits de l'homme qui font encore défaut à des [millions de personnes](#) dans le monde : parmi la population mondiale seuls 70% utilisent un service d'eau potable géré de manière sûre, 45 % un service d'assainissement géré de manière sûre et 60 % ont accès à un dispositif de base pour le lavage des mains. Ce déficit d'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement (EHA, WASH en anglais) limite l'égalité des chances en matière de santé, d'éducation, d'emploi et de sécurité financière. Des services d'accès à l'eau et à l'assainissement gérés en toute sécurité ainsi que des installations de base pour le lavage de mains à la maison, à l'école, dans les centres de soins et sur les lieux de travail sont essentiels à la prévention de la pollution, de la propagation des maladies transmissibles et pour préserver un environnement sain.

Le changement climatique et la dégradation de l'environnement ont un impact sur l'accès à l'EHA, puisque l'approvisionnement en eau et la qualité de l'eau dépendent du cycle naturel de l'eau et d'écosystèmes sains. Inversement, un système EHA mal conçu peut contribuer au changement climatique et à la dégradation de l'environnement, alors que l'assainissement est un élément clé de la protection de l'environnement en aval. [Les priorités du partenariat international de la Commission européenne](#), y compris le [Pacte Vert de l'UE](#), contribuent activement à l'agenda universel d'accès à l'EHA et favorisent le développement durable dans le but premier d'éradiquer la pauvreté.

Cette note fournit des conseils pratiques (Quick Tips ») pour intégrer les aspects liés à l'environnement et au changement climatique dans les politiques, les investissements et les mesures de développement des capacités dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, dans le cadre d'une gestion intégrée des ressources en eau (voir également la note de conseils pratiques « [Quick Tips](#) » [sur la gestion des ressources en eau](#)).



### Améliorer la sensibilisation et l'engagement des services publics, des citoyens et des clients à intégrer les programmes climatiques et environnementaux

- ▶ Mener des **campagnes de communication**, en ciblant les écoles primaires et secondaires (en tant que points d'accès à des familles entières) sur la diffusion des avantages du programme d'accès à l'EHA pour l'environnement et la santé.
- ▶ Élaborer des **programmes de sensibilisation et de conservation de l'eau** à l'intention des usagers, en mettant l'accent sur la réduction, la réutilisation et le recyclage, la circularité, l'utilisation rationnelle de l'eau, la limitation de la pollution et le changement climatique, ses causes et ses conséquences.



School awareness campaign in Calcutta, India

- ▶ Réduire la **consommation d'eau** en installant des dispositifs de plomberie à faible débit dans les domiciles et les entreprises, des réservoirs de récupération des eaux de pluie pour l'arrosage des potagers domestiques ou pour utilisation interne au sein des bâtiments. Réduire les fuites d'eau en menant des campagnes de détection et de réparation des fuites dans les réseaux de canalisations et en surveillant les plus gros consommateurs afin d'identifier les fuites par des débits inhabituels.
- ▶ Promouvoir des **pratiques d'hygiène** et des **produits locaux** respectueux de l'environnement (savon/produits non plastiques et réutilisables).
- ▶ Élaborer des **plans d'action communautaires** pour la réduction des risques de catastrophe (RRC) et l'adaptation au changement climatique, notamment pour sauvegarder les écosystèmes et les sources d'eau, ainsi que des systèmes d'alerte précoce pour les sécheresses, les inondations et autres risques liés au climat et à l'eau (voir aussi la note « [Quick Tips](#) » [sur les villes vertes](#) et [la RRC](#)).
- ▶ Soutenir les réseaux d'utilisateurs pour le **développement des connaissances et des capacités** sur les aspects environnementaux et de changement climatique du secteur EH (par exemple, [les partenariats entre opérateurs de l'eau](#), les réseaux de villes).



### Réduire les défaillances liées à l'approvisionnement en eau

- ▶ Mettre en place des **systèmes de protection des bassins versants**, tels que le **paiement de services écosystémiques**, afin de relier les communautés en aval et en amont, et de protéger les sources et les zones de recharge vitales, par exemple les forêts, les montagnes, les glaciers, les zones humides et les lacs, contre les pratiques non durables d'utilisation des terres. Cela peut se faire dans le cadre des plans de gestion des bassins hydrographiques.
- ▶ Réaliser des **évaluations des risques** (par exemple, les conséquences d'une insuffisance ou d'une réduction de l'approvisionnement en eau), y compris dans le cadre de différents scénarios de changement climatique, d'aménagement du territoire, de population, de politique et d'autres scénarios ayant une incidence sur la disponibilité de l'eau ; mettre les infrastructures à l'épreuve du climat (choix de l'emplacement pour éviter les zones inondables, planification de la fiabilité des sources d'eau en fonction des projections de changement climatique) ; voir également la note « [Quick Tips](#) » [sur les infrastructures](#).



### Réduire l'empreinte carbone des systèmes d'eau et d'assainissement

- ▶ Réaliser des **audits énergétiques** des installations et moderniser les équipements électromécaniques, tels que les pompes, pour une meilleure efficacité énergétique.
- ▶ Promouvoir les **énergies renouvelables**, par exemple en intégrant des pompes à eau et des éclairages solaires dans les installations d'accès aux services EHA, en produisant de l'énergie solaire ou éolienne dans les installations de services publics telles que les barrages/réservoirs et les usines de désalinisation, en produisant du biogaz dans les usines de traitement des eaux usées ou en installant des mini-unités de production d'hydroélectricité dans les canalisations de transport par gravité.
- ▶ Réduire les émissions de GES en incluant des **processus de traitement de l'eau et des eaux usées à faible consommation d'énergie**, et en appliquant des **spécifications techniques vertes** pour les projets d'investissement, par exemple pour garantir l'utilisation de ciment « vert » et de matériaux recyclés dans la construction ; voir également la note « [Quick Tips](#) » [sur les infrastructures](#).



Station d'épuration des eaux usées à Masaya, Nicaragua.



Latrines pour les enfants scolarisés à Lushebere.



## Réduire l'impact environnemental des systèmes d'eau et d'assainissement

- ▶ Promouvoir **l'assainissement sans eau** (systèmes d'assainissement écologiques qui ne nécessitent ni eau ni système d'égouts pour leur fonctionnement, par exemple des toilettes en conteneur qui fonctionnent grâce à des processus d'évaporation et de déshydratation) dans des contextes (ruraux) appropriés afin de réduire la consommation d'eau et de remédier aux impacts environnementaux potentiels des latrines.
- ▶ Réduire le **risque de débordement** des réseaux d'égouts et des stations d'épuration des eaux usées ou des fosses septiques, par une implantation (évitant les zones inondables) et une conception adaptée au climat, y compris des systèmes d'entretien régulier solides.
- ▶ Donner la priorité à la réalisation de **stations d'épuration des eaux usées** dans les zones sensibles et les écosystèmes vulnérables (par exemple, en amont des zones humides protégées et des sources d'eau pour les établissements humains).



## Promouvoir l'économie circulaire dans les installations de traitement des eaux usées

- ▶ Soutenir le traitement pour une **réutilisation sûre de l'eau** dans l'irrigation et l'industrie ou les bâtiments, en particulier dans les zones soumises à un stress hydrique ; en établissant une politique, une réglementation, des projets pilotes, des infrastructures et des systèmes de gouvernance.
- ▶ Promouvoir le traitement des eaux usées dans les industries polluantes (agro-alimentaire, abattoirs,...) et, lorsque cela est possible, récupérer les **nutriments** (azote, phosphore) des eaux usées pour les réutiliser en agriculture.
- ▶ Intégrer la production **d'énergie solaire et de biogaz dans les stations d'épuration**, en particulier pour les grandes zones urbaines ; étudier et mettre en œuvre des options pour le traitement, l'élimination et/ou l'utilisation des boues.



## S'aligner sur les engagements nationaux, régionaux, européens et mondiaux en matière d'environnement et de climat

- ▶ Évaluez si les politiques nationales en matière d'eau et d'environnement **soutiennent les ambitions internationales**, telles que les objectifs de développement durable (ODD 13 Action pour le climat, ODD 14 Vie sous l'eau, ODD 15 Vie sur terre), [l'Accord de Paris](#) (et les CDN), [le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030](#), [le Cadre mondial pour la biodiversité post-2020](#), [la Convention de Ramsar sur les zones humides](#) ; vérifiez comment les activités proposées contribueront aux Conventions de Rio (voir notes [« Quick Tips » sur les Marqueurs de Rio](#)).
- ▶ En particulier, il faut veiller à ce que les politiques en matière d'eau et d'assainissement soient alignées sur les **engagements climatiques** et les inclure dans les contributions déterminées au niveau national (CDN) et les plans d'adaptation nationaux (PAN) des pays.
- ▶ **Aligner les actions proposées** avec [le Pacte Vert de l'UE](#) (y compris les stratégies de la Ferme à la fourchette, Biodiversité et Économie circulaire, Économie bleue, ...) et explorer les possibilités pour les projets d'eau financés par l'UE de contribuer aux engagements de l'UE sur le financement du climat et le doublement du financement de la biodiversité aux pays en développement.

- ▶ Fournir une assistance technique pour renforcer les **capacités institutionnelles** en matière d'environnement, de réduction des risques de catastrophe et de changement climatique, par exemple en utilisant l'instrument de jumelage ou un instrument similaire, et veiller à ce que les garanties environnementales et sociales utilisées par les institutions financières chefs de file et intermédiaires (par exemple, dans les mécanismes mixant prêts et subventions) soient conformes aux normes de l'UE.
- ▶ Utiliser des **procédures établies** telles que l'évaluation des incidences sur l'environnement (EIE) et/ou l'évaluation des risques climatiques (ERC) pour identifier les risques et les mesures permettant de minimiser les effets négatifs sur l'environnement et le climat et d'en exploiter les possibilités.



## Informations et soutien supplémentaires

- ▶ [European Consensus on Development](#), confirmant l'engagement de l'UE et des États membres à accroître l'accès aux services d'eau, d'assainissement et d'hygiène
- ▶ [EU Human Rights Guidelines on Safe Drinking Water and Sanitation](#)
- ▶ [EU Green Public Procurement](#)
- ▶ [EU Water reuse](#)
- ▶ [L'objectif de développement durable 6 des Nations Unies](#)
- ▶ [Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030](#)
- ▶ [UNICEF](#)
- ▶ [La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge \(IFRC\)](#)

\*Tous les documents sont disponibles sur les groupes publics de capacity4dev sur [l'environnement, le changement climatique et l'économie verte](#), et sur [l'eau et l'assainissement](#).

Contactez la facilité d'intégration des questions environnementales et climatiques:  
[INTPA-GREENING-FACILITY@ec.europa.eu](mailto:INTPA-GREENING-FACILITY@ec.europa.eu) | [MENA-GREENING-FACILITY@ec.europa.eu](mailto:MENA-GREENING-FACILITY@ec.europa.eu) |  
[ENEST-GREENING-FACILITY@ec.europa.eu](mailto:ENEST-GREENING-FACILITY@ec.europa.eu)